

Service canadien d'appui aux tribunaux
administratifs

2015–2016

Rapport sur les plans et les priorités

L'honorable Peter MacKay, C.P., c.r., député
Ministre de la Justice et procureur général du Canada

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par l'administrateur en chef du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, 2015

J85-1/2015F-PDF

ISSN 2368-741X

Le présent document est disponible sur le site Web du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs :

<http://www.canada.ca/fr/gouv/min/scdata/>

Le présent document est disponible en médias substitués, sur demande.

Table des matières

Message de l'administrateur en chef.....	1
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation.....	3
Profil de l'organisation.....	3
Contexte organisationnel.....	4
Dépenses prévues	8
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental	10
Tendances relatives aux dépenses du ministère	11
Budget des dépenses par crédit voté	11
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique	13
Résultat stratégique.....	13
Programme 1.1 : Services d'appui spécialisés et experts aux tribunaux ..	13
Programme 1.2 : Services de greffe.....	15
Programme 1.3 : Paiements aux présidents et membres des tribunaux ..	16
Services internes.....	17
Section III : Renseignements supplémentaires	19
État des résultats prospectif	19
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	19
Dépenses fiscales et évaluations	20
Section IV : Coordonnées de l'organisation.....	21
Annexe : Définitions	23
Notes de fin de document	26

Message de l'administrateur en chef

En ma qualité d'administrateur en chef du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA), j'ai l'honneur de présenter le premier Rapport sur les plans et les priorités de cette nouvelle organisation.

La création du SCDATA cadre avec l'engagement continu du gouvernement à améliorer l'efficacité et l'efficience de son administration et de son fonctionnement. En regroupant la prestation de services d'appui à onze tribunaux administratifs, le gouvernement renforce la capacité globale et modernise les opérations de façon à mieux répondre aux besoins administratifs des tribunaux fédéraux et à améliorer l'accès des Canadiens et des Canadiennes à la justice.



Le SCDATA a pour mandat de fournir un éventail complet de services d'appui et d'installations nécessaires pour que les tribunaux s'acquittent de leurs obligations législatives, y compris des services d'appui spécialisés et experts, des services de greffe et des services généraux.

Je suis fière des progrès réalisés depuis l'adoption de la loi créant le SCDATA. Ces mesures ont déjà permis d'accroître l'efficacité opérationnelle. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour regrouper davantage les services d'appui aux tribunaux. En 2015-2016, le SCDATA poursuivra l'élaboration de son premier cadre de fonctionnement et de gestion.

Le SCDATA collaborera étroitement avec les présidents et membres des tribunaux pour les soutenir dans l'exercice de leurs responsabilités législatives, tout en veillant à la protection de leur indépendance, et il appuiera le gouvernement en fournissant un excellent service aux Canadiens et aux Canadiennes.

Le SCDATA mettra l'accent sur l'amélioration des pratiques et des contrôles de gestion, en définissant et en établissant des structures de gouvernance, en augmentant le recours à des processus et à des systèmes communs, en normalisant les processus de services internes, lorsque cela est possible, en adoptant de nouvelles technologies, en faisant un meilleur usage des installations, en réduisant le besoin de sous-traiter les services et en trouvant d'autres mesures d'économie de coûts qui permettent d'obtenir des résultats et d'optimiser l'utilisation des ressources.

Je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères au personnel du SCDATA ainsi qu'aux présidents et membres des tribunaux pour leur appui continu tandis que nous adoptons ensemble cette nouvelle orientation stratégique afin d'améliorer la gestion et l'administration des services d'appui aux tribunaux.

L'administrateur en chef

Marie-France Pelletier

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre de tutelle : L'honorable Peter MacKay, C.P., c.r., député
Ministre de la Justice et procureur général du Canada

Première dirigeante : Marie-France Pelletier, administrateur en chef

Portefeuille ministériel : Ministère de la Justice

Instruments habilitants : *Loi sur le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs*

Année d'incorporation ou de création : 2014

Contexte organisationnel

Raison d'être

Il incombe au SCDATA de fournir les services d'appui et les installations dont a besoin chaque tribunal administratif qu'il sert dans l'exercice de ses pouvoirs et de ses fonctions conformément aux lois et règles applicables.

Responsabilités

Le SCDATA a été institué le 1^{er} novembre 2014, lors de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs*. Le SCDATA est chargé de fournir des services d'appui et installations à onze tribunaux administratifs fédéraux¹ par l'entremise d'une seule organisation intégrée.

Le SCDATA fournit la gamme complète de services d'appui et d'installations nécessaires aux tribunaux pour remplir leurs obligations législatives. Ces services incluent des services d'appui spécialisés et experts (p. ex. recherche et analyse, tâches juridiques et autres propres aux dossiers), services de greffe et services généraux (p. ex. ressources humaines, services financiers, technologies de l'information, locaux et communications).

Indépendance des tribunaux

L'appui fourni par le SCDATA permet aux tribunaux d'exercer leurs pouvoirs et d'exécuter toutes les tâches et fonctions établies dans leur loi habilitante et leurs règles.

L'indépendance décisionnelle des tribunaux dans l'exercice de leurs fonctions juridictionnelles et autres fonctions inhérentes (y compris en ce qui concerne les enquêtes et la médiation) est entièrement préservée, et les tribunaux conservent la maîtrise de leurs règles et de leur procédure. Les tribunaux demeurent dans leur portefeuille ministériel actuel, et les présidents continueront d'attribuer le travail aux membres. Chaque président de tribunal continue de contrôler et de diriger les travaux de son tribunal.

¹Les onze tribunaux comprennent : Commission de révision agricole du Canada, Conseil canadien des relations industrielles, Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels, Tribunal canadien des droits de la personne, Tribunal canadien du commerce extérieur, Tribunal de la concurrence, Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs Canada, Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique, Tribunal des revendications particulières, Tribunal d'appel des transports du Canada et Tribunal de la sécurité sociale du Canada.

Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes

1. Résultat stratégique : des services efficaces et efficaces qui appuient les présidents et membres des tribunaux dans l'exercice de leurs responsabilités législatives et font en sorte de protéger leur indépendance de façon à promouvoir la confiance des Canadiens dans le système des tribunaux fédéraux.

1.1 Programme : Services d'appui spécialisé et expert aux tribunaux

1.2 Programme : Services de greffe

1.3 Programme : Paiements aux présidents et membres des tribunaux

Services internes

Priorités organisationnelles

Priorité	Type	Résultats stratégiques et programmes
Veiller à l'efficacité des services de soutien	Nouveau	<p>Résultat stratégique</p> <p>Des services efficaces et efficaces, qui appuient les présidents et membres des tribunaux dans l'exercice de leurs responsabilités législatives et font en sorte de protéger leur indépendance de façon à promouvoir la confiance des Canadiens dans le système des tribunaux fédéraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1.1 Programme : Services d'appui spécialisés et experts aux tribunaux • 1.2 Programme : Services de greffe • 1.3 Programme : Paiements aux présidents et membres des tribunaux <p>Services internes</p>
Description		
<p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <p>Les onze tribunaux administratifs qui reçoivent l'appui du SCDATA ont des obligations législatives. Le SCDATA fournira aux tribunaux les services experts, les services de greffe et les services généraux nécessaires pour leur permettre de remplir leur mandat de manière opportune, tout en assurant la protection de leur indépendance.</p> <p>Compte tenu de la nature d'une telle initiative transformationnelle, le maintien de la prestation de services doit être assuré.</p> <p>Quels sont les plans prévus pour donner suite à cette priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir et développer des relations de collaboration, mettre en œuvre des structures de gouvernance • Trouver les synergies entre les secrétariats des tribunaux pour maximiser l'efficacité tout en préservant l'indépendance des tribunaux. Cela sera réalisé par une mobilisation qui tienne compte des besoins opérationnels particuliers de chaque tribunal. 		

Priorité	Type	Résultats stratégiques et programmes
Passer à des services internes complets et intégrés	Nouveau	<p>Résultat stratégique</p> <p>Des services efficaces et efficaces qui appuient les présidents et membres des tribunaux dans l'exercice de leurs responsabilités législatives et font en sorte de protéger leur indépendance de façon à promouvoir la confiance des Canadiens dans le système des tribunaux fédéraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1.1 Programme : Services d'appui spécialisés et experts aux tribunaux • 1.2 Programme : Services de greffe • 1.3 Programme : Paiements aux présidents et membres des tribunaux <p>Services internes</p>
Description		
<p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <p>Le SCDATA a le mandat de fournir des services d'appui à onze tribunaux administratifs.</p> <p>Le SCDATA s'efforcera de trouver et d'adopter des pratiques exemplaires et de mettre en œuvre des processus administratifs et des services compétents, efficaces et efficaces, afin que les tribunaux puissent répondre aux besoins des clients qu'ils servent dans le cadre de leurs mandats juridictionnels. Pour créer une organisation pertinente de services d'appui et s'acquitter de son mandat, le SCDATA doit bien comprendre les besoins et les exigences de ceux qui reçoivent les services afin de respecter les priorités définies par la collectivité des tribunaux.</p> <p>Quels sont les plans prévus pour donner suite à cette priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir et mettre en œuvre des structures de gouvernance organisationnelle qui créeront un climat favorable à la mobilisation et au développement de la conscience communautaire. • Déceler les écarts et les synergies afin d'enrichir les propositions d'amélioration de l'utilisation des ressources, tandis que le fonctionnement se stabilise et que l'organisation évolue en un fournisseur de services de plus en plus intégrés, centralisés et coordonnés. • Trouver et utiliser des plateformes communes pour les systèmes d'entreprise (RH, finances, GI/TI), conformément aux stratégies de transformation et de configuration commune du gouvernement du Canada. • Intégrer les services internes, lorsque cela est possible, après avoir procédé à un examen des politiques, procédures et outils touchant les services généraux. Cet examen doit comprendre la détection des écarts ou des lacunes actuels et adopter une approche axée sur le risque pour l'établissement de l'ordre des priorités en ce qui concerne l'élaboration et la communication des instruments de politique particuliers du SCDATA. 		

Analyse des risques

Principaux risques

Risques	Stratégie d'atténuation du risque	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
Capacité de gérer les augmentations du volume de travail qui compromettent la capacité du SCDATA à fournir aux tribunaux le niveau d'appui dont ils ont besoin pour remplir leur mandat	<p>Les tribunaux ne maîtrisent pas la charge de travail.</p> <p>Des stratégies seront élaborées pour tenir compte des tribunaux dont le volume de travail est plus élevé que prévu.</p> <p>Le processus de planification budgétaire et d'attribution de crédits disposera d'une souplesse fonctionnelle afin de bien répartir les ressources, le cas échéant.</p> <p>Les nouvelles tendances seront suivies afin de déterminer leur impact potentiel sur la charge de travail.</p> <p>Les changements législatifs seront suivis de façon à ce que leur impact sur les ressources du SCDATA soit évalué.</p>	<p>Résultat stratégique</p> <p>Des services efficaces et efficaces, qui appuient les présidents et membres des tribunaux dans l'exercice de leurs responsabilités législatives et font en sorte de protéger leur indépendance de façon à promouvoir la confiance des Canadiens dans le système des tribunaux fédéraux</p> <p>1.1 Programme : Services d'appui spécialisés et experts aux tribunaux</p> <p>1.2 Programme : Services de greffe</p>
Capacité de répondre à des attentes supérieures en matière de responsabilisation organisationnelle (p. ex. production de rapports, sécurité, approvisionnement)	<p>Une stratégie de gestion des ressources humaines sera élaborée pour appuyer les priorités stratégiques de l'organisation et s'assurer que le SCDATA dispose de ressources suffisantes pour remplir son mandat.</p> <p>Un examen organisationnel et un plan de formation et de mobilisation nourriront la stratégie.</p>	<p>Résultat stratégique</p> <p>Des services efficaces et efficaces, qui appuient les présidents et membres des tribunaux dans l'exercice de leurs responsabilités législatives et font en sorte de protéger leur indépendance de façon à promouvoir la confiance des Canadiens dans le système des tribunaux fédéraux</p> <p>1.1 Programme : Services d'appui spécialisés et experts aux tribunaux</p> <p>1.2 Programme : Services de greffe</p>
Effets négatifs du changement	<p>La haute direction agira comme championne du changement et favorisera une culture du leadership à tous les niveaux. Le programme de transformation reposera sur la promotion du leadership au niveau des cadres supérieurs, et ce, dans toute l'organisation.</p>	<p>Résultat stratégique</p> <p>Des services efficaces et efficaces, qui appuient les présidents et membres des tribunaux dans l'exercice de leurs responsabilités législatives et font en sorte de protéger leur indépendance de façon à promouvoir la confiance des Canadiens dans le système des tribunaux fédéraux</p>

	Le SCDATA planifiera et définira les priorités, et établira des modèles de gouvernance qui recherchent la contribution des employés et favorisent la prise de décisions en temps opportun.	
Absence de cadre de gestion intégrée de la sécurité et des urgences	<p>Le SCDATA évaluera sa capacité à tenir compte du risque en matière de gestion de la sécurité et des urgences et renforcera cette capacité le cas échéant.</p> <p>Un plan de sécurité intégré sera élaboré. Il tiendra compte à la fois des exigences de conformité en ce qui a trait à la sécurité physique et à la sécurité de l'information.</p>	<p>Résultat stratégique</p> <p>Des services efficaces et efficaces, qui appuient les présidents et membres des tribunaux dans l'exercice de leurs responsabilités législatives et font en sorte de protéger leur indépendance de façon à promouvoir la confiance des Canadiens dans le système des tribunaux fédéraux</p> <p>1.1 Programme : Services d'appui spécialisés et experts</p> <p>1.2 Programme : Services de greffe</p>

Dépenses prévues

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues ² 2015-2016	Dépenses prévues ² 2016-2017	Dépenses prévues ² 2017-2018
60 896 030	78 586 630	76 097 460	76 097 460

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

2015-2016	2016-2017	2017-2018
676	664	664

²Les montants indiqués comprennent une autorisation de crédit net du SCDATA estimée à 18 millions de dollars pour couvrir les dépenses engagées pour le compte du Régime de pensions du Canada et de la caisse d'assurance-emploi. La réduction des dépenses prévues et des équivalents temps plein pour 2016-2017 et 2017-2018 tient compte de l'échéance éventuelle de programmes appuyés par le SCDATA.

Sommaire de la planification budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (en dollars)

Résultats stratégiques, Programmes et Services internes	Dépenses 2012-2013	Dépenses 2013-2014	Dépenses projetées 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
Résultat stratégique : des services efficaces et efficaces, qui appuient les présidents et membres des tribunaux dans l'exercice de leurs responsabilités législatives et font en sorte de protéger leur indépendance de façon à promouvoir la confiance des Canadiens dans le système des tribunaux fédéraux							
1.1 Programme : Services d'appui spécialisés et experts aux tribunaux	s.o.	s.o.	s.o.	23 749 452	30 648 786	29 678 010	29 678 010
1.2 Programme : Services de greffe	s.o.	s.o.	s.o.	8 525 444	11 002 128	10 653 644	10 653 644
1.3 Programme : Paiements aux présidents et membres des tribunaux	s.o.	s.o.	s.o.	17 050 888	22 004 256	21 307 289	21 307 289
Total partiel	s.o.	s.o.	s.o.	49 325 784	63 655 170	61 638 943	61 638 943
Services internes – Total partiel	s.o.	s.o.	s.o.	11 570 246	14 931 460	14 458 517	14 458 517
Total	s.o.	s.o.	s.o.	60 896 030	78 586 630	76 097 460	76 097 460

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses prévues pour 2015-2016 avec le [cadre pangouvernemental](#)ⁱ (en dollars)

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues 2015-2016
1. Des services efficaces et efficaces, qui appuient les présidents et membres des tribunaux dans l'exercice de leurs responsabilités législatives et font en sorte de protéger leur indépendance de façon à promouvoir la confiance des Canadiens dans le système des tribunaux fédéraux	1.1: Services d'appui spécialisés et experts aux tribunaux	Affaires gouvernementales	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces	30 648 786
	1.2: Services de greffe	Affaires gouvernementales	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces	11 002 128
	1.3: Paiements aux présidents et membres des tribunaux	Affaires gouvernementales	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces	22 004 256

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	0
Affaires sociales	0
Affaires internationales	0
Affaires gouvernementales	63 655 170

Tendances relatives aux dépenses du ministère

Cette section présente les tendances dans les dépenses prévues et réelles au fil du temps. Toutefois, cette information n'est pas disponible pour l'exercice 2015-2016, puisque le SCDATA a commencé ses activités le 1^{er} novembre 2014.

L'information sur les tendances dans les dépenses sera disponible dans les rapports sur les plans et les priorités ultérieurs.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, prière de consulter le [Budget principal des dépenses 2015-2016](#)ⁱⁱ sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique : des services efficaces et efficaces, qui appuient les présidents et membres des tribunaux dans l'exercice de leurs responsabilités législatives et font en sorte de protéger leur indépendance de façon à promouvoir la confiance des Canadiens dans le système des tribunaux fédéraux

Programme 1.1 : Services d'appui spécialisés et experts aux tribunaux

Description

Le programme de services d'appui spécialisés et experts aux tribunaux fournit des services experts de soutien et de conseils en matière de recherche, d'analyse et de rédaction, ainsi que d'autres services d'appui, notamment d'enquêtes et de médiation, pour aider les tribunaux à s'acquitter de leurs responsabilités législatives. Ces services sont fournis par des employés du SCDATA, notamment des conseillers juridiques, des experts sectoriels, des adjoints de tribunaux et du personnel de recherche.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
23 749 452	30 648 786	29 678 010	29 678 010

Ressources humaines (ETP)

2015-16	2016-17	2017-18
266	262	262

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les membres des tribunaux obtiennent les services de conseil et d'appui nécessaires pour exercer leurs fonctions et remplir leur mandat	L'appui fourni permet aux tribunaux d'atteindre leurs indicateurs de rendement établis, qui figurent dans leurs rapports annuels respectifs	À établir*	31 mars 2016

*Le SCDATA examinera les indicateurs de rendement existants des 11 tribunaux pour ensuite établir une cible qui tienne compte de toute la gamme des indicateurs de rendement appliqués dans ces tribunaux et qui mesure convenablement l'efficacité des services de soutien du SCDATA.

Faits saillants de la planification

- Spécialistes et experts continueront d'appuyer leurs tribunaux actuels au sein d'un secrétariat spécial.
- Faire participer les clients et la collectivité à l'échange d'outils et de possibilités de formation, et promouvoir les synergies, lorsque cela est possible, pour faciliter l'échange et la mise en œuvre de pratiques exemplaires.
- Pour contribuer au maintien de l'excellence du service fourni par le personnel de spécialistes et d'experts, le SCDATA appuiera la formation et le perfectionnement professionnel afin d'encourager l'apprentissage et le perfectionnement continu.

Programme 1.2 : Services de greffe

Description

Le Programme des services de greffe fournit des services de greffe à l'appui des tribunaux. Il travaille en collaboration étroite avec les présidents et membres des tribunaux pour s'assurer que les affaires portées devant les tribunaux sont entendues rapidement, avec équité, impartialité et efficacité et conformément aux obligations législatives. Les services fournis comprennent notamment le traitement des documents des tribunaux; le maintien et la protection des dossiers des tribunaux; l'information au public au sujet de la procédure des tribunaux; l'aide à l'établissement de calendriers et à la conduite des audiences des tribunaux ainsi que le soutien à la communication des décisions des tribunaux aux parties et au public. Le Programme des services de greffe est également chargé de concevoir et de surveiller les normes de service, d'évaluer le rendement des fonctions du greffe et de mettre en œuvre les améliorations requises.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
8 525 444	11 002 128	10 653 644	10 653 644

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
66	62	62

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les tribunaux ont des dossiers exacts et complets sur lesquels fonder leurs décisions, et le public est correctement informé des processus, de la procédure et des décisions des tribunaux	L'appui fourni permet aux tribunaux d'atteindre leurs indicateurs de rendement établis, qui figurent dans leurs rapports annuels respectifs	À établir*	31 mars 2016

*Le SCDATA examinera les indicateurs de rendement existants des 11 tribunaux pour ensuite établir une cible qui tienne compte de toute la gamme des indicateurs de rendement appliqués dans ces tribunaux et qui mesure convenablement l'efficacité des services de soutien du SCDATA.

Faits saillants de la planification

- Les employés du greffe continueront d’apporter un soutien à leurs tribunaux actuels au sein d’un secrétariat spécial.
- Faire participer les clients et la collectivité à l’échange d’outils et de possibilités de formation, et promouvoir les synergies, lorsque cela est possible, pour faciliter l’échange et la mise en œuvre de pratiques exemplaires.
- Pour contribuer au maintien de l’excellence du service fourni par le personnel de spécialistes et d’experts, le SCDATA appuiera la formation et le perfectionnement professionnel afin d’encourager l’apprentissage et le perfectionnement continus.

Programme 1.3 : Paiements aux présidents et membres des tribunaux

Description

Le programme administre les crédits destinés au paiement des salaires et d’autres indemnités aux présidents et membres des tribunaux, conformément aux modalités de la loi habilitante des tribunaux et aux nominations du gouverneur en conseil.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
17 050 888	22 004 256	21 307 289	21 307 289

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
222	222	222

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Paiements exacts des salaires et des autres indemnités	Pourcentage d’erreur dans les paiements	Moins de 2 %	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

Le SCDATA s'est engagé à minimiser l'impact sur les tribunaux de la transition vers le nouveau modèle de service. Dans cette perspective, le SCDATA continuera d'effectuer les paiements aux présidents et membres des tribunaux en temps opportun, conformément aux conditions applicables.

Services internes

Description

Groupes d'activités connexes et de ressources administrés de manière à répondre aux besoins des programmes d'une organisation, et à lui permettre de remplir ses autres obligations organisationnelles. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui visent l'ensemble d'une organisation et non les activités et les ressources qui s'appliquent à un programme particulier. Les groupes d'activités et de ressources sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communications, services juridiques internes, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et les services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
11 570 246	14 931 460	14 458 517	14 458 517

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
122	118	118

Mesure du rendement – Services internes

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Services internes offerts au moment voulu	Les normes de services seront établies en concertation avec les clients.	Établissement en concertation et avec succès de dix normes de service pour toute la collectivité des services intégrés	31 mars 2016
La gestion financière et les contrôles sont établis et sont conformes à la <i>Loi fédérale sur la responsabilité</i> et aux politiques d'utilisation des ressources.	Les prévisions de dépenses sont fiables et présentées en temps opportun	Les prévisions sont dans les 10 % des résultats réels à la fin de l'exercice.	31 mars 2016
Les employés ont une compréhension claire des rôles et responsabilités.	Tous les employés ont une entente de rendement et un plan d'apprentissage personnel.	Taux d'achèvement de 90 % des ententes de rendement des employés pour 2015-2016	30 juin 2016

Faits saillants de la planification

- Gouvernance – En collaboration avec les présidents des tribunaux, établir un cadre de gouvernance de façon à soutenir l'administrateur en chef dans la gestion et l'administration judiciaires des ressources du SCDATA.
- Collectivité – Participer au perfectionnement continu d'une collectivité où les responsabilités sont définies et claires, dont le personnel se voit offrir des possibilités de perfectionnement et où l'on établit des normes de services en consultant les clients, selon une approche de l'amélioration continue.
- Soutien aux systèmes – Regrouper et normaliser efficacement les anciens systèmes de courriel, les centres de données et les réseaux, afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle, de faire des économies et d'améliorer les services de gestion de l'information et les technologies. Continuer à regrouper les systèmes financiers et de ressources humaines, les applications logicielles, le matériel informatique et les dispositifs technologiques en milieu de travail.
- Politiques et procédures administratives – Poursuivre l'intégration des politiques, procédures et outils administratifs en collaboration avec les secrétariats des tribunaux, y compris en décelant les écarts ou les lacunes existantes et en adoptant une approche axée sur le risque pour l'établissement des priorités en ce qui concerne la conception et la communication d'instruments de politique particuliers du SCDATA.
- Stratégies d'approvisionnement – Mettre en œuvre des stratégies d'approvisionnement de façon à obtenir des économies d'échelle et à mieux harmoniser les dépenses ministérielles, les priorités de transformation du SCDATA et le regroupement des contrats connexes.

Section III : Renseignements supplémentaires

État des résultats prospectif

Les états financiers prospectifs ne sont pas disponibles à l'heure actuelle. Le SCDATA a commencé ses activités le 1^{er} novembre 2014, et il poursuit son travail pour regrouper cette information pour les onze tribunaux qu'il appuie. Les premiers états financiers prospectifs du SCDATA seront présentés dans son Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires énumérés dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* se trouvent sur le site Web du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifsⁱⁱⁱ.

- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*^{iv}. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Coordonnées de l'organisation

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

90, rue Sparks, bureau 600

Ottawa (ON) K1P 5B4

Canada

Téléphone : 613-954-0860

Télécopieur : 613-957-3170

Site Web : www.canada.ca/fr/gouv/min/scdata/

Annexe : Définitions

Architecture d’alignement des programmes : répertoire structuré de tous les programmes d’une organisation, qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

Cadre pangouvernemental : schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultats pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous quatre secteurs de dépenses.

Cible : niveau mesurable du rendement ou du succès qu’une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Crédit : autorisation donnée par le Parlement d’effectuer des paiements sur le Trésor.

Dépenses budgétaires : les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d’autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d’État.

Dépenses non budgétaires : recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d’avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses prévues : en ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s’entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1^{er} février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s’ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu’il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

Équivalent temps plein : indicateur de la mesure dans laquelle un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L’équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

Indicateur de rendement : moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d’une organisation, d’un programme, d’une politique ou d’une initiative par rapport aux résultats attendus.

Plan : exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui

sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Priorité : plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

Production de rapports sur le rendement : processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Programme : groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

Programme temporarisé : programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport ministériel sur le rendement : rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

Rapport sur les plans et les priorités : rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

Rendement : utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Résultat : conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat stratégique : avantage durable et à long terme pour les Canadiens, qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Résultats du gouvernement du Canada : ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats : cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

ⁱ Cadre pangouvernemental, <http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>

ⁱⁱ *Budget principal des dépenses*, <http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/me-bpd-fra.asp>

ⁱⁱⁱ Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, www.canada.ca/fr/gouv/min/scdata/

^{iv} *Dépenses fiscales et évaluations*, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>